

POINTS MARQUANTS DU RESUME DU PRESIDENT DE LA CONFERENCE DE LA TICAD III

Tokyo, le 1^{er} octobre 2003

I. Synthèse

- Commémorant le dixième anniversaire du processus de la TICAD, la troisième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD III), l'une des cadres les plus importants dédiés au développement de l'Afrique, s'est tenue du 29 septembre au 1^{er} octobre 2003 avec la participation de délégués représentant quatre-vingt-neuf pays, dont cinquante pays africains (y compris vingt-trois chefs d'Etat ou de gouvernement) ainsi que quarante-sept organisations africaines et internationales et ONG
- Monsieur Junichiro Koizumi, Premier ministre du Japon, a annoncé les grandes orientations de la politique japonaise fondamentale en matière d'assistance à l'Afrique, qui est basée sur les trois piliers du « développement centré sur l'homme », de « la réduction de la pauvreté par la croissance économique » et de la « consolidation de la paix ». Un message du Secrétaire général des Nations Unies a été lu et les co-organisateur de la TICAD ont fait part de leurs remarques d'ouverture.
- Son Excellence, Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique et Président de l'Union Africaine, s'est félicité des contributions du processus de la TICAD et a proposé la création d'un mécanisme de suivi de la TICAD III. Les membres du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé du pilotage du NEPAD ont présenté les cadres de coopération envisageables pour la coopération au NEPAD dans le cadre du processus de la TICAD. D'autres discours prononcés par des Chefs d'Etat et de gouvernement africains ont mis en exergue l'importance de la croissance économique durable pour la réduction de la pauvreté et ont fait part de leurs attentes pour la TICAD.
- La TICAD III a réussi à mobiliser le soutien international au développement africain, notamment le NEPAD et à élargir le partenariat au sein de la communauté internationale. En outre, lors de TICAD II, des défis prioritaires ont été spécifiés dans divers domaines de développement, et une nouvelle initiative pour le développement africain ultérieur adoptée.
- La Conférence a adopté la Déclaration commémorative du dixième anniversaire de la TICAD, qui réaffirme une approche basée sur la sécurité humaine et les communautés pour le développement. Il a été décidé que le processus de la TICAD serait poursuivi d'une manière plus institutionnalisée, et ses résultats feraient l'objet d'un suivi régulier.

2. Programme du développement

Dans divers domaines de développement, les points suivants ont été confirmés comme revêtant une importance particulière, et un appel a été lancé sur la nécessité d'intensifier les efforts africains et l'assistance de la communauté internationale en la matière.

(1) Consolidation de la paix

- Renforcement des capacités au sein des organisations régionales et des pays africains pour les opérations de soutien à la paix, la prévention des conflits, l'identification et l'élimination des causes de conflit, etc.
- Dans les activités de consolidation de la paix (par exemple la DDR et le soutien aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IDP), conserver une approche intégrale privilégiant des concepts tels que la revitalisation des communautés, la garantie de la sécurité humaine, etc.

(2) Renforcement des capacités

- Elargir l'adhésion des pays au Mécanisme d'évaluation intra-africaine (APRM).
- Renforcement des institutions et des capacités des branches administratives et législatives des gouvernements.
- Accroître les allocations budgétaires à l'éducation primaire universelle, ainsi que le soutien continu visant à valoriser les infrastructures éducatives et la qualité de l'enseignement

(3) Développement centré sur l'homme

- Soutien dans le cadre de diverses approches visant à combattre le SIDA, la tuberculose, le paludisme et la polio, notamment aux soins de santé primaires, au développement d'un système de santé régional et de l'éducation sanitaire.
- Coopération mettant l'accent sur l'appropriation et la responsabilité au niveau de la communauté, sur la gestion des ressources dans les principaux bassins fluviaux, etc.

(4) Infrastructures

- Fournir des ressources financières adéquates et établir un ordre de priorité dans la mise en œuvre. Soutien au NEPAD et à la Banque africaine de développement dans la mise en œuvre des projets d'infrastructure du NEPAD.
- Privilégier les projets régionaux et sous-régionaux ainsi que les Partenariats publics et privés (PPP), en sus du recours aux technologies de communication et d'information (TIC), etc.

(5) Développement agricole

- Assistance technique permettant d'accroître la productivité en facilitant le développement et la diffusion du Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA).
- Mettre en œuvre des mesures de soutien afin d'assurer l'accès au financement, aux terres, aux technologies et aux institutions, de minimiser les fluctuations au sein de la production agricole et de lutter contre la désertification.

(6) Développement du secteur privé

- Améliorer la gouvernance dans le milieu économique, y compris les institutions des marchés intérieurs.
- Développer le secteur productif, promouvoir le transfert de technologies et le développement des petites et moyennes entreprises afin de mettre en place une base industrielle où l'investissement direct étranger (IDE) joue un rôle significatif.
- Accueil favorable du rapport de la Banque mondiale sur le commerce entre l'Afrique et l'Asie

(7) Elargissement des partenariats

- Partage des enseignements dégagés des savoir-faire et expériences qui ont permis à des pays d'Asie de réaliser de remarquables progrès économiques.
- Mettre sur pied des réseaux coopératifs entre des pays africains et asiatiques dans l'agriculture, le renforcement des capacités, le transfert technologique, le commerce et l'investissement.
- Accorder de l'importance à la coopération internationale dans le domaine du renforcement des capacités pour soutenir l'intégration par le biais d'organisations régionales, etc.

(8) Dialogue avec la société civile

- Diversifier la société civile est cruciale au fonctionnement d'une démocratie.
- Reconnaître les relations complémentaires entre les efforts menés par l'Etat et les organes publics, et ceux de la société civile.